

Compte rendu Conseil d'école du vendredi 15 juin 2018
18h30-20h30
École Élémentaire Mondétour

CR rédigé par les Représentants de Parents d'Elèves (RPE) FCPE

Présents :

- Enseignant.e.s : M. Farré (CM2 et direction), Mme Jaquet (CE1), Mme Maufay (CM1), Mme Gonnet (CE2-CM1), Mme Peronnet (CP) Mme Simonian (CP), Mme Xerri (CE2), Mme Levrault (RASED), Mme Conrard (CM2), Mme Raffray (CP-CE1)

- Absents : Mme Boon-Arlaud (CM2 de M. Farré et CE1-CE2 de Mme Dewez), Mme Dewez (CE1-CE2), Mme Lecomte (CE2-CM1 de Mme Gonnet)

- Représentant Mairie : M. Missenard (Maire adjoint aux affaires scolaires)

- Représentant.e.s des Parents d'élèves : Dea Drndarska, Marjorie Cariou, Emmanuelle Aussagues, Amine Bensaï, Christèle Aubry, Soizic Delaunay, Rattana Chong, Eric Bouillier, Florence Lucas

Organisation de la vie scolaire

258 élèves prévus pour l'an prochain. Nombre d'élèves stable. On reste à 10 classes. Les arrivés compensent les départs.

Pour l'instant, aucun double niveau prévu pour la rentrée : 2 CP – 2CE1 – 2CE2 – 2CM1 – 2 CM2

Passage GS -> CP :

Cf. conseil d'école précédent

46 GS concernés

Passage CM2 -> 6^e :

Cf. conseil d'école précédent

Les CM2 iront visiter le collège le 25 juin. M. Farré aura ensuite rendez-vous avec le CPE puis une réunion sera organisée pour constituer les classes.

Mouvement des enseignants :

Mme Conrard nous quitte, elle ne sait pas encore qu'elle affectation elle aura à la rentrée

Mme Raffray nous quitte et ne souhaite pas reprendre de poste à la rentrée

Mme Lecomte a obtenu un poste à Palaiseau

Mme Boon-Arlaud a un poste à Igny.

M. Farré ne sait pas si des enseignants stagiaires seront affectés à Mondétour à la rentrée. La décision est du ressort de l'inspecteur.

Un poste de titulaire a été demandé pour assurer la décharge de M. Farré.

Rythmes scolaires – temps du midi – Récréations

Rythmes scolaires

Comme annoncé par la mairie, la situation des rythmes scolaires va rester la même pour l'année 2018-2019. Il y a aura toujours deux créneaux pour l'étude.

Le calendrier de réflexion initial a été légèrement décalé : le questionnaire ne sera pas proposé en juillet mais aux vacances de Toussaint, pour éviter toute confusion avec la rentrée 2018. Le questionnaire sera mis en ligne une semaine avant les vacances de Toussaint pendant 1 mois, mais le détail des modalités n'est pas encore décidé. Le questionnaire sera finalisé en septembre lors d'une réunion du comité de pilotage.

Temps du midi

Temps du midi : rappel, obligation d'avoir une pause méridienne de 1h30.

Les APC : dans le BO du 16 Avril 2018 (en vigueur à la prochaine rentrée), il est précisé que les APC devront être consacrées au soutien en lecture de CP à CM2.

Une enseignante propose de faire les APC le soir de 16h à 17h (1h par enfant et par semaine) pour les enfants concernés, comme elle l'a déjà pratiqué dans une autre commune, plutôt que de faire les APC de 15-20 min de manière morcelée le midi. Ce créneau plus long permettrait de mettre en place des projets comme du théâtre pour travailler la diction par exemple.

Activités sur le temps du midi : atelier boxe chinoise, information et ateliers de réflexion sur le harcèlement (CM2), ateliers jardinage, réparation de vélo.

L'école réfléchit à l'achat de matériel de relaxation pour les enfants sur le temps de midi ainsi qu'à la création d'un parcours vélo.

Le personnel de la cantine a organisé dernièrement une dégustation de glaces et de crumble maison la semaine passée. M. Farré précise que l'école change de responsable de cantine en septembre.

Le nombre d'animateurs sur le temps du midi est stable, peu d'absentéisme.

Récréations

Durée des récréations : cycle 1 : 15 min, cycle 2 : 30 min, cycle 3 : 24 min. Prendre en compte le temps d'habillage et d'aller aux toilettes. Les récréations ne sont pas trop longues.

Question des RPE : les collations sont-elles autorisées à la récréation du matin ? Ce n'est pas préconisé dans les directives nationales. Par ailleurs, certains enfants ne reçoivent pour goûter que des chips et du soda. Les infirmières conseillent d'avoir un petit déjeuner copieux.

Questions Mairie

Plateau évolution

Les travaux vont démarrer cet été. Le plateau d'évolution va être modernisé et transformé à la fois en jardin public et en zone d'activités sportives pour l'école. Ce projet date d'au moins 3 ans et représente un gros poste budgétaire. Les travaux devraient être finis pour la rentrée de septembre 2018.

Tout l'espace va être aménagé y compris le square le long de la rue de Monthléry.

L'espace extérieur de la crèche sera déplacé (Le conifère au milieu de la cour rendait la zone impraticable) et le chemin sera détourné. La crèche aura ainsi accès direct à son jardin.

Les arbres devraient être préservés. Le gymnase ne sera pas modifié, il y aura des petits travaux pour les éclairages du gymnase.

Aménagements prévus : table d'échecs et de ping-pong. Il faudrait cadrer l'espace public pour donner la priorité aux écoles, attention aux chiens. Les panneaux précisant les horaires d'accès seront rafraîchis (demande qui avait déjà été faite il y a quelques temps). M. Missenard n'a pas de plan détaillé à nous présenter. Le plan nous a été transmis par mail (*cf. Annexe 1 Plan aménagement terrain évolution*).

Circulation autour de l'école

La traversée des piétons est dangereuse route de Monthléry et au niveau du rond-point de Mondétour (pour ceux qui viennent du Bois Persan il est quasiment impossible de venir à pied ou à vélo). C'est le département qui est maître d'œuvre de la régulation des flots de voitures. Les REP et les enseignants demandent à ce que l'on profite des travaux d'ampleur au carrefour de Mondétour et au Ring des Ullis pour aménager des voies de circulation douce autour de l'école. La mairie répond que ce sera un aménagement délicat et compliqué.

Abribus du bus n° 8 démonté : sa réfection coûterait 10 k€, pour une utilisation peu intensive (peu de parents le prennent car les horaires ont été changés et ne sont plus compatibles avec les horaires d'ouverture de l'école). Pourquoi avoir changé les horaires du bus ? Transdev a répondu qu'ils se sont calés sur les horaires du RER. Pourquoi ne se calent ils pas sur les horaires de l'école ? La mairie répond qu'il faut s'adresser aux services de l'urbanisme.

Budget alloué à l'école

Le budget a été ponctionné de 0,8 € par enfant comme pour la maternelle (renouvellement du test psychologue scolaire à la demande de M. Grelet, psychologue scolaire depuis remplacé) -> Le budget par enfant est de 32,20 € par enfant. Ce budget est moins élevé que d'autres communes. Et le budget papier a augmenté (augmentation du coût du papier).

Les enseignants font remarquer que les nouveaux manuels scolaires ont des couvertures souples et les manuels ne durent parfois qu'un an malgré les recommandations de bien les couvrir et y faire

attention. Il faut les renouveler plus souvent qu'avant. De plus, les CP-CE1-CE2 travaillent beaucoup avec des fichiers d'exercices qu'il faut acheter chaque année.

M. Missenard précise que la dette de la ville diminuée par 2 en 10 ans.

Cross de la ville

Est-il envisageable d'avoir un poste de secours qui permettrait de ne pas avoir besoin d'appeler les pompiers ou la croix rouge en cas de petits bobos. Une seule personne identifiable titulaire du PLC1 peut faire fonction. Il faudrait par contre que cette personne soit bien identifiable (chasuble).

Pour les élèves de la classe de Mme Dewez dont la participation a du être annulée au dernier moment, des médailles ont quand même été distribuées.

Échecs

L'école du Guichet est championne de France des écoles des échecs cette année, site Internet de la mairie, <http://jeudechecs.mairie-orsay.fr>. L'an prochain, Orsay sera organisateur. Les 3 écoles d'Orsay ont des chances de se retrouver au championnat en 2018. Très bon niveau d'échecs des enfants. Projet échecs même dans les petites classes. Les enseignants soulignent que l'intervenant, Marc Quenehen, est très pédagogue. La politique de la ville veut développer les échecs à l'école ce qui est très positif.

Questions diverses école :

Ateliers sciences

Atelier solide avec intervenant extérieur (Mélanie Massimino et Anne Broise du Labo de maths d'Orsay). 3 adultes sont donc présents dans la classe, ce qui permet de passer plus de temps avec les enfants, de faire des manipulations infaisables pour un enseignant seul avec sa classe. Mme Gonnet très satisfaite de cette intervention.

Fête de la Science : Proposer plus de créneaux le matin car ils sont pris d'assaut. Plusieurs enseignants se sont déjà inscrits pour l'année prochaine. Pour mieux en profiter, l'idée est d'y rester la journée et de faire un pique-nique le midi sur place.

Ateliers MISS : cela pourrait être une opportunité pour les classes qui n'auront pas accès aux ateliers Fête de la Science. Les enseignants font remarquer que les ateliers MISS pourraient être mieux présentés. A noter que ces ateliers qui ont lieu sur le campus d'Orsay sont comme pour la Fête de la Science, trop loin pour y aller à pied et nécessitent un bus (coût qu'il faut prendre en compte).

Sorties

Boris Vian : l'an prochain, le budget permettra aux élèves d'assister à tous les spectacles.

Le budget sorties est important. M. Farré transmet une liste des actions artistiques de l'année (cf. *Annexe 2 – Actions artistiques école élémentaire 2017-2018*)

Psychologue scolaire

Le test WISC IV a été acheté (1500 €). Ce test permet d'évaluer le niveau de précocité de l'élève.

Quels sont les dispositifs de formation continue suivis par les enseignants ces derniers mois pour les aider à la détection des fragilités des enfants (précocité, dys...) et au soutien de ces enfants ? Il existe des stages nationaux ciblés sur des thèmes particuliers (troubles des apprentissages, trouble de l'attention, troubles autistiques...). Difficiles à avoir et basée sur le volontariat. Par contre, il reste après l'autoformation. De plus en plus, la thématique de la formation continue est imposée : les deux prochaines années (mathématiques). La formation évolue, notamment par internet.

Harcèlement

Quelles formations reçoivent les enseignants et de quels moyens disposent-ils pour faire face aux problèmes de harcèlement ?

Le 9 novembre est la journée nationale contre le harcèlement.

Un site internet donne le protocole à suivre en cas de problème de harcèlement (www.nonauharcelement.education.gouv.fr)

Théâtre, débats, bons conseils de célestin en CP, travail avec les délégués, travail sur la coopération, temps de réflexion avec les CM2.

Boris Vian : les yeux d'Anna --> Pièce de Théâtre prévue pour le 23 novembre 2018. Projet avec le conteur David Le Gall pour monter une pièce sur le harcèlement.

Recruter une personne supplémentaire dans le cadre du service civique pour mieux suivre le conseil des délégués.

Le harcèlement semble arriver plus sur le temps périscolaire. Le directeur et la responsable du périscolaire communiquent bien à ce sujet. Ils ont pu traiter plusieurs problèmes de harcèlement par recoupement des informations.

Rencontres parents / enseignants

Rencontre de fin d'année : Les rendez-vous auront lieu la semaine qui précède la fête de l'école (samedi 30 juin) et juste après. Le taux de demande de la part des parents est toujours élevé.

Réunion de rentrée : Les réunions de rentrée en maternelle auront lieu vendredi 7 septembre à 18h. Comme cela avait été fait remarquer en début d'année, il ne faudrait pas que les réunions de rentrée pour l'élémentaire aient lieu en même temps (parents qui ont des enfants en maternelle et en élémentaire). Problème : certains enseignants (Mme Jaquet, Mme Peronnet) ont déjà prévu leur réunion ce même jour : il faudrait améliorer la communication entre les 2 écoles à ce sujet.

Livres

L'école a prévu d'offrir à tous les enfants un livre à lire durant l'été. Ce livre sera exploité par les enseignants à la rentrée.

Les parents peuvent donner des livres à l'école pour enrichir la bibliothèque qui n'est pas très vivante (mais il n'y a personne pour s'en occuper). Les livres peuvent aussi servir à enrichir les bibliothèques de chaque classe.

Fête d'école – samedi 30 juin – 10h-17h

Une convention a été signée entre l'association des parents d'élèves (organisateur) et la mairie (les locaux).

Programme définit : tour de poney (offert par le Poney Club des Ulis) le matin dans la cour école maternelle, apéritif et buffet participatif le midi dans la cour école élémentaire, pique-nique dans la cour de l'école élémentaire (chacun ramène son pique-nique) bal folklorique (les parents pourront danser avec les enfants) puis groupe de musique l'après-midi, stands gratuits tenus par les parents l'après midi avec la participation des animateurs du périscolaire. Vente de frites le midi (avec l'aide des Amis de Mondétour). Tombola en fin d'après-midi.

Sono et apéritif financé par l'association des parents d'élèves. Organisation : parents d'élèves. Lots tombola : collecte de lots via les parents et d'élèves et achats association des parents d'élèves. Le groupe de musique pour les danses folkloriques est financé par l'école élémentaire. Le 2^e groupe de musique joue bénévolement (groupe orcéen). L'école maternelle paye la Sacem et le maquillage pour le stand maquillage. Des jeux en bois seront loués à la ludothèque de Palaiseau (financé par l'association des parents d'élèves).

Tous les parents volontaires pour tenir des stands sont les bienvenus. S'adresser aux RPE ou envoyer un mail à l'adresse fetegroupescolairemondetour@gmail.com

Un mot explicatif va être diffusé dans les cahiers.

Une affiche est en cours de réalisation (parents d'élèves).